

CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'EXAMEN ÉCRIT DE FIN DE MODULE

L'examen écrit de fin du Schwerpunktmodul-Sprachpraxis est destiné à évaluer votre niveau, après que vous aurez validé les deux cours du module².

Le niveau C1 est requis lors de l'examen (cf. Modulhandbuch).

Le niveau C1 est celui d'un **utilisateur expérimenté** de la langue.

D'après le CECRL, une personne de niveau C1 ...

... peut comprendre dans le détail des textes longs et complexes, qu'ils se rapportent ou non à son domaine, à condition de pouvoir relire les parties difficiles.

... peut suivre la plupart des conférences, discussions et débats avec assez d'aisance.

... peut faire un exposé clair et bien structuré sur un sujet complexe, développant et confirmant ses points de vue assez longuement à l'aide de points secondaires, de justifications et d'exemples pertinents.

... peut gérer les objections convenablement, y répondant avec spontanéité et presque sans effort.

... peut exposer par écrit, clairement et de manière bien structurée, un sujet complexe en soulignant les points marquants pertinents.

... peut exposer et prouver son point de vue assez longuement à l'aide d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents.

... peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.

Nous vous rappelons que la charge totale de travail de ce module est de **180 heures** :

- 30 heures de présence pour chaque cours du module (total : 60 heures)
- 30 heures de travail en autonomie pour chaque cours (total : 60 heures de « Selbststudium »)
- 60 heures de préparation en autonomie à l'examen (total : 60 heures de « Selbststudium »)

Cela représente **120 heures de travail autonome (Selbststudium)**. Ce travail que vous devez fournir **en plus des cours** n'est pas négligeable. Il doit vous permettre (avec les cours) d'atteindre le niveau C1 du CECRL.

Nous vous conseillons de vous inscrire à l'examen uniquement lorsque vous pensez avoir atteint ce niveau.

Nous vous rappelons que, selon le « Prüfungsordnung », un examen de fin de module réussi ne peut **en aucun cas** être repassé (il n'est donc pas possible d'améliorer une note déjà obtenue).

¹ Pour les étudiants en Master Lehramt für Gymnasium und Gesamtschulen et les étudiants en Master Romanistik, le module n'est pas composé des mêmes cours et les modalités de l'examen en sont différentes. cf. fichier pour les étudiants de « GymGe » et « Rom ».

² Les cours du Schwerpunktmodul-Sprachpraxis sont les suivants: **Sprachmittlung B Deutsch-Französisch** (Traduction/Médiation allemand-français), et **Kommunikative Kompetenzen**.

INSCRIPTION ET DATE DE L'EXAMEN ÉCRIT

Attention : votre inscription aux cours du module **ne suffit pas** pour que vous soyez inscrit à l'examen. Si vous souhaitez passer cet examen à la fin du semestre, vous devez vous inscrire sur Klips 2 (« Prüfungsanmeldung »).

Respectez l'échéance (**du 15 nov. au 15 janvier 2024**): si vous n'êtes pas inscrit dans les temps, il ne vous sera pas possible de passer l'examen pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté.

La première session d'examen aura lieu le **mardi 6 février 2024** de 9 h à 11h30 (30 minutes de préparation et 120 minutes d'examen). **La seconde session d'examen le jeudi 15 février 2024** de 9 h à 11h30. Lieu de l'épreuve : H80 au Philosophikum

Il vous faut choisir une seule date, la seconde session n'étant pas une session de rattrapage ! (= Keine Nachholklausur, Angebot eines zweiten Termins).

MODALITÉS DE L'EXAMEN ÉCRIT

Prévoyez en tout deux heures et demie. En effet, l'examen écrit dure 120 minutes (comme cela est indiqué dans vos Modulhandbücher), mais vous disposez également de 30 minutes de préparation pour lire les textes et rassembler vos idées sur des feuilles de brouillon qui vous seront fournies. Les feuilles d'examen vous seront distribuées au bout de ces 30 minutes de préparation.

L'examen écrit permet aux correctrices de vérifier si vous avez atteint le niveau C2 (pour plus de détails, nous vous invitons à consulter vos Modulhandbücher respectifs ainsi que le CECRL).

Une partie de l'examen consistera à produire un texte argumenté / éditorial, une autre partie consistera en une traduction littérale d'un texte littéraire. Vous serez évalué sur vos compétences textuelles et linguistiques (cohérence de votre texte, maîtrise constante et richesse du vocabulaire, précision de l'orthographe et justesse de la grammaire et de la syntaxe).

Cet examen est un **examen global**, noté sur 100 points, chaque partie représentant 50% de la note. La note correspond à l'addition des points obtenus dans les deux parties. Si l'examen est raté, il est obligatoire de repasser la totalité de l'examen la fois suivante.

ATTENTION : depuis le semestre d'hiver 2023-2024, il faut obtenir au moins 20 points dans chaque partie pour réussir l'examen. Une note inférieure à 20 dans l'une des deux parties est éliminatoire.

RÉSULTATS DE L'EXAMEN ÉCRIT

Lorsque les correctrices auront terminé la correction de l'épreuve, les lectrices vous avertiront par mail.

Rappel : Si vous réussissez l'examen, celui-ci ne pourra être en aucun cas repassé. Dans le cas où vous échoueriez à l'examen, vous pourrez le repasser dès le semestre suivant (ou plus tard si vous le souhaitez).

Par ailleurs, les lectrices vous donneront accès à Ilias si vous le souhaitez (envoyez s.v.p. un mail) afin d'obtenir les informations et documents se rapportant au semestre en cours.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

